

2026-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

C.C.A.S. DE LAVENTIE

SEANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt - six le Mardi 16 Juin à 18h30 les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Laventie, se sont réunis en Mairie de Laventie, sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Nathalie DEBAISIEUX, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 9 Juin 2026.

Etaient présents :

Madame Nathalie DEBAISIEUX, Madame Elise DURIEUX, Madame Véronique MANCEY, Monsieur Laurent VERDRON, Madame Marie-Cécile PEREL, Monsieur Eric DEMONT, Madame Elodie JESSEL, Madame Audrey DUMONT, Madame Marie BAILLEUL, Madame Brigitte DURETZ, Madame Francine LEMIRE, Madame Tiffany PAILLARD et Madame Frédérique DEBEVER.

Etaient absents excusés :

Monsieur Bruno WIART, qui avait donné pouvoir à Madame Nathalie DEBAISIEUX, Monsieur Philippe MARY, Madame Marie-Claire CARNIAUX, Madame Florence LAPLUME, qui avait donné pouvoir à Madame Véronique MANCEY.

Etaient absents :

Conformément à l'Article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Laurent VERDRON est nommé Secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice :	17
Nombre de présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
Vote Pour :	15
Vote Contre :	00
Abstentions :	00

Acte publié le 09/07/2026
Nathalie DEBAISIEUX
Maire de Laventie

2026-08 : Révision de la Bourse pour le CLSH – Long séjour

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration d'actualiser la participation du C.C.A.S. au Centre de Loisirs Sans Hébergement selon les critères suivants :

Pour le Centre de Loisirs :

Quotient familial	Aide accordée Année 2026
535,01 à 765 €	40 €
305,01 à 535 €	51 €
0 à 305 €	75 €

Pour les sorties « Long séjour » :

Pour les sorties « Long séjour », pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 765 €, Madame la Présidente propose de prendre en charge la moitié du coût du séjour, après déduction des bons CAF.

Après délibération, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE la révision de la bourse pour le CLSH – Long séjour.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An
sudsits
La Présidente du CCAS
Maire de Laventie
Nathalie Debaisieux

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le
La Présidente du CCAS
Maire de Laventie
Nathalie Debaisieux
Et Publication ou Notification en date du



REÇU LE 29 JUIN 2026



Acte publié le 09/07/2026
Nathalie DEBAISIEUX
Maire de Laventie